

Concours ACROVI 2019

Lancé officiellement en avril 2019, le concours **AlcoolCannabisROuteVIolence** a pour objet d'inciter les jeunes à concevoir des messages de prévention sur 3 thématiques :

- la consommation d'alcool et de cannabis ;
- la sécurité routière ;
- les violences aux personnes et les atteintes aux biens.

Initié dans le cadre du Plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance, le concours a été organisé conjointement par plusieurs directions du gouvernement (le Vice-rectorat, la Direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie ; la Direction de la protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse) et la Direction diocésaine de l'enseignement catholique. La gendarmerie nationale (brigade de prévention de la délinquance juvénile), la direction de la sécurité publique, le centre de formation de la police nationale et l'association Zéro tolérance, tous partenaires du projet, ont également accompagné les élèves volontaires par des actions de sensibilisation au sein des classes participantes.

Pour sa première édition, une soixantaine d'œuvres porteuses de messages ont été réalisées par les jeunes à destination des jeunes. Toutes les productions ont été soumises au vote du "grand public" via le site #Zero Tolérance et à celui du public venu le 14 septembre dernier à la Fête de L'École calédonienne.

À la rentrée 2020, les affiches, vidéos et BD seront largement relayées à travers divers supports de l'école (carnets de liaison des élèves, sites internet des établissements). Un projet d'exposition itinérante est également prévu, tandis qu'une diffusion par voie d'affichage, de presse ou internet n'est pas exclue.

Dans la catégorie école c'est la classe de CM2 de l'école Victorien Bardou qui est lauréate. Sa production concrétise un projet d'apprentissage s'appuyant sur plusieurs disciplines des programmes de l'école comme le français, l'enseignement moral et civique, différentes éducations notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la sécurité routière, mais également la musique ou encore l'EPS.

Des élèves de la classe lauréate accompagnés de leur enseignant M. Frédéric Cordonin et de la directrice Mme Magali Sayo de l'école ont reçu de la part de Mme Isabelle Champmoreau, membre du gouvernement chargé de l'enseignement, de M. Jean-Pierre Djaiwé, membre du gouvernement chargé du suivi du Plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance et de M. Lionel Marin, directeur de la DENC le prix spécial du jury lors d'une cérémonie organisée au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie le mercredi 12 novembre 2019.



École Victorien Bardou de Dumbéa ([voir la vidéo](#))

L'opération, qui a mobilisé cette année 20 établissements scolaires (publics et privés du 1^{er} degré et 2nd degré), ainsi que le quartier des mineurs du camp Est et deux groupes des ateliers de jour de la protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse (DPJJE), sera reconduite en 2020. Tous les partenaires accompagneront et aideront les équipes pédagogiques à mener à bien ce projet avec leurs élèves. Les conseillers pédagogiques de la DENC seront les interlocuteurs privilégiés pour mettre en relation les partenaires (BPDJ, Sécurité routière...) et les équipes écoles intéressées pour participer à ce concours.

Par ailleurs, les classes lauréates des catégories : collège et lycée, ont elles aussi été récompensées lors de cette même cérémonie.

La liste des classes lauréates des collèges est :

- **Thématique Lutte contre les addictions**
 - 1er prix : Collège Essaü Voudjo de Poya ([voir la vidéo](#))
 - 2e prix : Collège de la Rivière Salée de Nouméa ([voir la BD](#))
- **Thématique Lutte contre les violences**
 - 1er prix : Collège de Cluny de Nouméa ([voir l'affiche](#)),
 - 2e prix : Collège Laura Boula de Lifou ([voir la vidéo](#)),
 - 3e prix : Collège La Colline de Thio ([voir la maquette](#))



La liste des classes lauréates des lycées est :

- **Thématique Lutte contre les addictions :**
 - 1er prix : Lycée Antoine Kela de Poindimié ([voir l'affiche](#))
 - 2e prix : Lycée Petro Attiti de Nouméa ([voir l'affiche](#))
 - 3e prix ex-aequo : Lycée du Mont Dore ([voir les affiches](#)) et quartier des mineurs ([voir l'affiche](#))
- **Thématique sécurité routière :**
 - 1er prix : LPCH Escoffier de Nouméa ([voir l'affiche](#))

Liens utiles :

<https://gouv.nc/actualites/14-11-2019/des-jeunes-accros-la-vie>

<http://www.ac-noumea.nc/spip.php?article5006>